

Communiqué de presse

Exécution de la décision du Conseil national de sécurité:

« Une réouverture des écoles demain dans un cadre de sécurité interne et externe renforcée pour permettre une rentrée sereine pour les enfants et les parents »

Bruxelles, le 24 novembre 2015

Suite à la décision du Conseil National de Sécurité d'hier, la réouverture de l'ensemble des établissements de l'enseignement obligatoire (maternel, primaire et secondaire) et des académies situés dans la Région de Bruxelles-Capitale aura lieu ce mercredi 25 novembre dans le cadre rassurant de mesures de sécurité renforcées.

Tous les enfants devront donc être accueillis demain par les établissements scolaires.

1. Prise de mesures de sécurité interne renforcée au niveau des établissements

Les établissements scolaires ont tous reçu la semaine dernière et lundi, via des circulaires et courriers, **plusieurs recommandations claires de mesures de prévention en matière de sécurité élaborées de manière professionnelle en lien avec le Centre de Crise**. Chaque établissement a donc, sur cette base, élaboré/renforcé, encore ces deux derniers jours, un plan précis de sécurisation renforcée notamment en matière de contrôle sévère tant d'accès que de sortie, de fermeture complète des établissements durant la journée, de limitation des accès, des sorties et des attroupements devant les écoles, etc.

Un récapitulatif des mesures est envoyé ce soir encore aux établissements.

Ces mesures, établies aussi en lien avec les zones de police, ont été ou seront communiquées avant la réouverture, pour ce qui les concerne, aux parents par les établissements.

2. Prise de mesures de sécurité externe renforcée au niveau des établissements : un dispositif policier renforcé de 300 unités pour assurer la sécurisation des écoles dès demain et une présence militaire importante pour les métros

Comme nous l'avions demandé, il y aura bien un renforcement **de plusieurs centaines d'unités (policiers et militaires) pour la sécurité de la Région**

de Bruxelles-Capitale, en plus des moyens déjà alloués à la sécurité de la Région depuis un certain temps, **dont 300 unités policières spécialement dédiées à la sécurité de l'ensemble des établissements scolaires** de la Région et une **présence importante des forces de sécurité pour le métro**.

Sur la base de la décision prise en lien avec le Centre de Crise et les chefs des 6 zones de police bruxelloise, **une présence policière visible** aura lieu autour des établissements scolaires. Les directions des écoles seront également en lien direct avec leur zone de police.

3. L'organisation des espaces de parole pour les élèves et une communication rassurante à l'égard des parents et des enseignants

Pour rappel, nous avons invité les directions des écoles et leurs enseignants à prévoir avec leurs élèves, dès demain, **un espace de parole organisé par classe ou groupe de classes**. Ces espaces doivent avoir notamment pour objectif d'expliquer, laisser parler, questionner et rassurer sur les mesures de sécurité prises et à prendre personnellement et collectivement.

Face à des enfants et adolescents légitimement inquiets, il convient en effet de les accompagner, de leur permettre d'exprimer leurs émotions et de les rassurer de manière intelligente et raisonnée.

L'objectif de cet espace de parole peut également permettre d'aborder avec eux les questions relatives aux valeurs qui fondent nos démocraties et le « vivre ensemble ».

4. Communication

En ce qui concerne la communication, le site www.enseignement.be fournit les informations utiles : c'est la seule référence officielle à utiliser.

Par ailleurs, le numéro vert 0800/20.000 est à disposition des parents et des équipes pédagogiques ce soir jusqu'à 22h, et dès demain 8h, pour toutes informations.

Contact Presse : Olivier Laruelle – 0479 97 13 70 - olivier.laruelle@gov.cfwb.be